

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le 19 décembre, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 13 décembre.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents :

Jusqu'au point n°6 : 33

A partir du point n°7 : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants :

Jusqu'au point n° 6 : 39

A partir du point N° 7 : 40

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, Mme LORPHELIN Martine, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé (arrivé au point 7), M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

M.FICHEUX Bruno, pouvoir donné à Madame Bertrand Dorothee,
M.BONNAERT Jean-Philippe, Pouvoir donné à Madame Debaisieux Nathalie,
M.BODART Michel, Pouvoir donné à Monsieur Mahieu Philippe,
M.MOUQUET Denis, Pouvoir Donné à Madame Fermentel Geneviève,
M.SÉRÉ Soarey, Pouvoir donné à Madame Beuraert Martine,
M.THOREZ Jean-Claude, Pouvoir donné à Madame Herdin André,

Absents :

M.RAVET Pierre-Luc,
Mme DE SWARTE Marie-Dominique,

Secrétaire de séance : Monsieur DELVALEE Jean,

Délibération n°2023D187 – Jeunesse, Petite Enfance, Santé, Sport – Appel à projet santé – Semaine de l'enfance - Subvention à la commune d'Estaires.

La Vice-Présidente expose au Conseil,

Le Service Enfance-Jeunesse-Education-Culture de la commune d'Estaires organise sa semaine de l'enfance du 18 au 24 novembre 2023. Lors de cette semaine, la commune organisera plusieurs manifestations telles que des ateliers parents-enfants « prévention des écrans », des ateliers de prévention des écrans et harcèlement scolaire à destination des écoles maternelles, élémentaires et ACM ou encore un spectacle pour ses deux écoles. Elle procédera également à l'acquisition de livres et outils pédagogiques à destination des enfants et des enseignants.

Le budget prévisionnel de cette semaine de l'enfance est de 1 500 €. La commune sollicite auprès de la CCFL une subvention de 500 €.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de :

- SUBVENTIONNER le projet repris ci-dessus à hauteur de 500€ honorables sur présentation de justificatifs et sous réserve de la production de tous les éléments sollicités dans ce cadre.
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents adopte la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

